

Quimperlé

Politique. A. Kerhervé stigmatise le «débat Made in Morvandie»

Le télégramme

20 décembre 2010 - Réagir à cet article

Nous relations, vendredi matin, en rubrique Moëlan, la nouvelle méthode instaurée par le maire, Nicolas Morvan, sur les prises de parole en conseil municipal. Les élus posent leurs questions, le maire y répond et les élus ne peuvent y ajouter d'objection. Alain Kerhervé, adjoint à Quimperlé et élu communautaire, réagit à notre article et étend la question aux séances de la Cocopaq. «Le débat Made in Morvandie est-il une nouveauté? Non. Rappelez-vous le conseil communautaire du 3juin dernier. Outré par la méthode du président socialiste de la Cocopaq, je m'exprimais en ces mots: ?Définir le débat comme le fait le président est une position très fortement antidémocratique. On peut la résumer ainsi: ?j'ai toujours raison?. Pour cela, Nicolas Morvan utilise tous les outils à sa disposition: ?je préside?; ?je fixe l'ordre du jour?; ? je fais la police des débats?; ?vous posez votre question, je réponds, et c'est tout?; ?C'est ainsi pour les minorités?. Tout est dit».

Qui du conseil de demain?

«Ainsi, les habitants des communes de la Cocopaq découvraient un aspect alors ignoré de celui qui est censé fédérer l'action communautaire. Comment le conseil communautaire de ce prochain mardi va-t-il se passer? Y aura-t-il un réel débat sur les points les plus importants de l'ordre du jour, notamment celui concernant l'EFB (Établissement foncier de Bretagne)? Y aura-t-il explications, échanges d'arguments et contre-arguments? Les uns et les autres pourront-ils s'exprimer y compris sur les réponses du président? La démocratie va-t-elle triompher?» «Quel contraste avec la pratique, et donc la conception de la démocratie, vécue à Quimperlé! En effet, lors des débats en conseil municipal, le maire, Alain Pennec, se fait un point d'honneur à accepter le débat. Le président Morvan devrait largement s'en inspirer. D'autant plus que j'ai noté, et je ne suis pas le seul, que les commissions ne se réunissent plus systématiquement avant la tenue du bureau précédant le conseil. Tel a été le cas, par exemple, de la dernière commission des finances (à son ordre du jour: l'EFB...), même si l'on doit noter la bonne tenue de la réunion - chacun a pu largement s'exprimer, sans aucune contrainte - et l'esprit ? diplomatique? dont a fait preuve son président Bernard Pelleter».

«Me taire? Non, jamais!»

Et l'élú quimperlois de conclure. «Nicolas Morvan veut faire du conseil communautaire une chambre d'enregistrement. Ce n'est pas conforme à

la plus élémentaire démocratie. Il devient arrogant, méprisant, autoritaire. Tout le contraire d'un président d'une communauté de communes qui doit écouter, fédérer, rechercher le consensus. ?La démocratie est d'abord un état d'esprit?, écrivait Pierre Mendès-France en 1962. Inutile, comme au cours de la réunion du 3 juin: de s'exclamer ? Kerhervé, taisez-vous! ? ; il aura la même réponse: ?Non, jamais! ? »